Cercle Royal Mars et Mercure as
Club de Mons

MaMer Mons



« La légende des Anges de Mons »
de Marcel Gillis (1897 – 1972) un artiste peintre, chansonnier et poète montois.

Bulletin périodique
du
Club Mars et Mercure de Mons

Février 2024 **N° 49**

Editeur responsable

BERNARD	Pierre	Rue des compagnons, 27	B-7000	Mons	pierrebernard49@gmail.com

Les articles repris dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

TABLE DES MATIERES

Le Mot du Président	**3**
Membres du Comité de Direction du Club de Mons.....	**4**
Nouveau membre	**4**
Calendrier glissant des activités 2024-2025.....	**5**
Obourg, Belle perspective d'avenir.....	**6**
La défense, doit devenir un outil d'innovation.....	**8**
Compte rendu du repas de chasse.....	**9**
Compte rendu de la soirée Arsonic.....	**12**
Compte rendu Cocktail de Nouvel an.....	**15**
Compte rendu Repas de corps.....	**19**
Une émeute est le langage de ceux qui ne sont pas entendus.....	**25**
La Garde Suisse Pontificale.....	**26**

Un article paru dans le « Trends-Tendances » de ce 22 février 2024 a retenu mon attention : le journaliste Xavier BEGHIN y explique que ***la Belgique accueille de plus en plus de personnes porteuses d'un handicap sur le marché du travail… Majoritairement, cette « amélioration » s'observe dans les petites entreprises situées à Bruxelles et en Wallonie***.

Nous pouvons en être fiers !

Un quart de la population âgée de plus de 16 ans est porteuse d'un handicap, quel qu'il soit : un adulte de plus de 16 ans sur quatre !

En Belgique, le taux d'emploi de ces personnes atteint péniblement 35% alors que dans l'Union, il est de 50% !!!

Certains pays, comme la France, impose un quota.
La Belgique n'impose aucun quota !
…Par contre, les « ***ETA*** » (« ***Entreprises de Travail Adapté*** », anciennement les «Ateliers Protégés ») remplissent un rôle économique essentiel en permettant l'intégration dans le monde du travail de près de 10.000 personnes porteuses d'un handicap … sans compter le personnel d'encadrement !
Les « ETA » sont 12 à Bruxelles et 54 en Wallonie.
Les activités concernées : Horeca, jardinage, cuisine, emballage, mailing, reliure et brochage, entre autres.

Pierre BERNARD.

Le Mot du Président

Quai des brumes

Nous sommes bombardés d'informations de toutes sortes, trop nombreuses pour notre cerveau et nos capacités attentionnelles !
Le cerveau ne parvient plus à faire le tri, il « zappe » !

De plus, nous tombons dans le piège de la facilité d'accès à l'information sur internet qui nous fait perdre l'habitude de réfléchir : nous sommes satisfaits de la réponse immédiate car elle nous demande moins d'effort !

Enfin, l'avènement du « multitâche » nous fait croire que notre cerveau peut faire plusieurs choses à la fois… et il nous détourne de notre capacité d'attention en profondeur !

Nous pensons y voir clair mais en réalité, *nous sommes dans la brume* !

Et si nous voulons chasser ce crétin digital qui est en nous, nous devons :

1. le faire lire !
   La lecture imprimée favorise une meilleure mémorisation grâce à un sentiment d'immersion et l'expérience multi sensorielle du fait de voir, tenir, sentir un livre dans ses mains !

2. Le faire marcher, une heure par jour, sans son téléphone : il laisse ainsi son esprit flotter, aiguise sa pensée et trouve de meilleures idées !

3. Parallèlement, Il faudrait promulguer une « loi EVIN » (*) du numérique !

Remarque : cet article m'a été inspiré par la lecture d'un texte de Gérard Macqueron, psychiatre :

« Les informations qui nous parviennent de l'extérieur sont trop nombreuses
pour nos capacités attentionnelles.
Notre cerveau ne parvient plus à faire le tri, alors il zappe! »

Pierre BERNARD,
Président.

(*) *En 1991, en France, le ministre Claude EVIN porte une loi qui a pour objectifs :*
- *de réduire la consommation d'alcool, du tabac,*
- *d'informer sur les risques,*
- *et protéger les mineurs !*

Membres du Comité de Direction du Club de Mons

BERNARD Pierre ***Président***	0470/682508 065/315600	Rue des Compagnons, 70 7000 Mons	pierrebernard49@gmail.com
BROUILLARD Joëlle ***Trésorière***	069/664042 0472688170	Rue du Carme, 37 7971 Basecles	jobalim@hotmail.com
CAZZOLA Olivier	0497/515810	Rue des trois Hurées, 253 7012 Mons	olivier.cazzola@skynet.be
DASCOTTE Vincent	0476/999499 065/779662	Rue de Quiévrain 80A, 3.2 7300 Boussu	vincentdasc@hotmail.com
DUBAIL Pierre	0495/122689	Rue du Grand Coron, 33 7034 Saint-Denis	pgagdubail@gmail.com
FARY Alexis	0486/263291	Chaussée de la Seigneurie, 30 4800 Petit-Rechain	alexisfary7@hotmail.com
ONRAET Jean ***Secrétaire*** ***Trésorier-adjoint***	0476/248468 065/643185	Rue Louis Caty 32 7331 Baudour	srtmmclubmons@outlook.be
TOUSSAINT Jean	0475/365959 065/728255	Rue du Grand Coron, 56 7034 Saint-Denis	jean.toussaint@gmail.com
VANDERWAL Jean ***Vice-Président***	0497/784791	Rue de Lens, 120 7061 Casteau	jean.vdwal@gmail.com

Nouveau membre



Alain Fastrez est né à Charleroi le 25/06/56.

Membre du Club de Charleroi Alain a demandé son transfert vers Mons. Ce transfert a été accepté par les 2 présidents.
Alain est Ingénieur Industriel Electromécanicien avec Diplôme d'Aptitude Pédagogique, il est Professeur / Instructeur à Ecole Royale Technique de la Force Aérienne Saffraanberg (aujourd'hui ERSO Ecole Royale de Sous-officiers DFT (Département Formation Technique) depuis février 2006

Passion, hobby:

Randonnée, montagne hiver & été, bricolage, lecture, musique

Calendrier glissant des activités 2023-2024

Pour tout renseignement de dernière minute et prise de contact avec le CD, consultez notre site internet : https://www.marsmercuremons.club/

Date	Activité	Heure	Endroit
01 mars 2024	Coude à coude – conférence de Mr Nicolas Deltour *2024, situation économique et géopolitique, Comment (re)calibrer votre portefeuille*	12:00	Comdt militaire de la Province Hainaut,
05 avril 2024	Coude à coude-Conférence de Benoît DAVIN. Les bombardements stratégiques durant la 2ème WW. Les leçons du passé	12:00	Comdt militaire de la Province Hainaut
20 avril 2024	Jumelage Gand-Mons		Gand
24 mai 2024	Coude à coude – Conférence Ducasse de Mons Conférencier et sujet à déterminer	12:00	TBD
14 juin 2024	Conférence visite MMM suivi d'un after dinatoire	18:00	Mons Mémorial Museum Boulevard Dolez 51 à 7000 Mons
05 juillet 2024	Repas Famille	12:00	TBD
02 aout 2024	BBQ Famille	12:00	TBD
06 septembre 2024	Coude à coude – Conférence Olivier Cazzola – La fraude sociale	12:00	TBD
04 octobre 2024	Coude à coude - Conférence	12:00	TBD
Novembre 2024	Grande conférence	18:00	TBD
10 janvier 2025	*Cocktail et repas de nouvel-an*	18:00	Commandement militaire, Quartier Léopold à Mons

(*) Suivant les instructions de la ville de Mons

Obourg : belle perspective d'avenir !

Je lisais dans un récent « Trends Tendance » un bel article du journaliste Christophe De Caevel sur une industrie qui est grande émettrice de CO2 mais qui fait de très gros efforts qui vont dans le sens du respect de la planète.

Il s'agissait dans cet article de notre industrie cimentière et, en particulier de :

« **HOLCIM** » **à Obourg**.

«**Ciments d'Obourg**» a commencé son activité … à Obourg, le 9 septembre 1911 !
En plus d'un siècle, la cimenterie s'est constamment développée à divers niveaux.
Aujourd'hui, elle va devenir la première cimenterie décarbonée ! Une pionnière mondiale !
Le site occupe actuellement 160 personnes.

Il est impensable de se passer du ciment qui est le composant principal du béton, lui-même utilisé principalement dans le bâtiment, la voirie ou les grandes infrastructures.
On peut le fabriquer chez nous puisque si notre sous-sol wallon n'est pas très riche en matières premières, il contient cependant du calcaire !

Le calcaire, en fait du carbonate de calcium, se trouve notamment dans notre région de Mons sous forme de craie friable et humide et dans le Tournaisis sous forme de pierre calcaire dure et sèche.

La fabrication du ciment nécessite la transformation à haute température du « calcaire » mélangé à d'autres matières. Il s'en suit une très importante émission de CO2 en raison d'une part de la combustion et d'autre part de la décarbonatation du calcaire.
Le nouveau patron d'HOLCIM Belgique, Morgan Malecotte, explique que cette difficulté sera contournée à Obourg en s'associant avec un partenaire de la région à savoir Air Liquide dont le projet sera de traiter le CO2 émis par liquéfaction, concentration et purification pour ensuite le transférer au terminal CO2 du port d'Anvers… où il sera chargé sur des navires de CO2 en vue d'un stockage permanent et sûr en mer dans des puits dits de séquestration !

Morgan Malecotte ajoute qu'HOLCIM est ainsi devenu un leader mondial de la mise en place de nouveaux procédés innovants et durables: HOLCIM a repensé son mode de production et la conception de l'acheminement de ses produits afin de réduire son emprunte carbone.

- L'usine d'Obourg se trouve « sur son gisement de craie» depuis 1911; ce gisement arrivera sous peu à être épuisé d'où le projet de mettre in fine à l'arrêt la production du ciment par « voie humide » (à partir de la craie) qui est plus énergivore et d'investir dans un tout nouveau procédé par « voie sèche »

(à partir de calcaire du Tournaisis) nettement moins énergivore et donc nettement moins productrice de CO2 de combustion.

- Et Holcim décide donc de faire d'Obourg LE site pionnier de la décarbonation du secteur : c'est le projet « **Go4Zero** » ! avec pour objectif de neutralité en carbone pour la fin de la décennie.

- Pourquoi **Obourg** pour cette solution « décarbonée »?
  - Une partie des installations d'une cimenterie sont déjà existantes
  - Notamment parce que 70 millions de personnes habitent dans un rayon de 300 km autour d'Obourg !
  - Une zone où la consommation de ciment par habitant est élevée…
  - Et une zone où de nombreux grands projets d'infrastructure émergente: il faudra du béton pour des chantiers tels que pour le canal Seine-Nord, pour le ring d'Anvers, pour le métro de Bruxelles…
  - Le site d'Obourg a accès au rail, à la voie d'eau et au réseau des autoroutes.
  - Cerise sur le gâteau: l'Europe a compris que la localisation d'Obourg est vraiment unique et elle lui octroie son plus gros subside à l'industrie cimentière : le projet « Go4Zero » reçoit 230 millions du « Innovation Fund » de l'Union européenne.
  - Enfin, Mons-Borinage reçoit du Fonds pour la « Transition juste » (soutien aux régions en retard de développement, comme c'est le cas de Mons-Borinage…) 50 millions d'euros : Monsieur Malecotte précise que l'idée est qu'une fois la technologie validée, elle puisse être accessible à l'ensemble de l'industrie.

- Pour rappel, «Ciments d'Obourg» avait déjà été très innovante dans le passé en valorisant d'une part un sous-produit de l'industrie métallurgique à savoir le laitier de haut fourneau et d'autre part un sous-produit des centrales électriques au charbon à savoir les cendres volantes et ensuite dans les années 1990 en mettant en place la valorisation des déchets industriels par co-incinération.

  Et voici maintenant «**Obourg**» en voie de devenir un site pionnier de la décarbonation !

  Soyons fiers car ce n'est pas que du «belgo-suisse», c'est aussi du montois : géographiquement sans aucun doute, mais de plus, la Direction de ce projet novateur Go4Zero a été confiée à un ingénieur issu de la Faculté Polytechnique de Mons.

Pierre BERNARD,
Président,
Avec l'assistance indispensable de Jean TOUSSAINT.

P.S. : *"" la **décarbonatation** est la décomposition du carbonate tandis que la **décarbonation** est la diminution ou suppression du rejet de CO2 dans l'atmosphère ""*

<u>La DEFENSE DOIT DEVENIR UN OUTIL d'INNOVATION !</u>
<u>(dixit</u>

Dans le TRENDS TENDANCE du 21 décembre 2023, le journaliste Christophe De Caevel proposait un excellent article qui relatait un échange entre la Ministre de la Défense, ***Madame Ludivine Dedonder***, et le patron de la FN Herstal, Monsieur ***Julien COMPERE***.

Le sujet de cet échange :

fin novembre 2023, la Défense et la FN Herstal
ont signé un contrat de fournitures d'armes légères et de munitions…
pour les 20 prochaines années !
Au total : un marché de 1,7 milliard d'euros.

Notre Ministre de la Défense pense que notre dépendance industrielle des 20 dernières années est la cause principale de notre faiblesse d'aujourd'hui : « ***j'ai trouvé des stocks vides*** » !

Or, pour ce qui concerne les munitions, les grands enjeux de l'Europe sont :

- L'interopérabilité.
- La mobilité militaire.
- Et surtout, **l'autonomie stratégique : réduire notre dépendance industrielle** !!!

Aujourd'hui, les armées européennes achètent 85% de leurs munitions hors d'Europe !
Lorsque le stock doit être renouvelé, le délai d'attente peut être de deux et parfois trois ans !

« En choisissant un partenariat industriel avec la FN Herstal pour des armements et des munitions, nous renforçons notre autonomie stratégique, sans laquelle nous ne pouvons répondre aux menaces qui sont aux portes de l'Europe. »

De plus, la durée du contrat apporte à l'industriel une visibilité dans l'avenir qui l'autorise à investir pour atteindre la capacité de production qui permettra d'assumer les besoins de la Défense dans des délais acceptables !

Pour atteindre son objectif, FN Herstal va donc créer une filière complète qui nécessitera la création d'une soixantaine d'emplois.

Julien Compère ajoute : « La volonté de la ministre est de rendre ce partenariat ouvert à d'autres nations… Nous avons les compétences et les capacités en matière de production d'armes et de munitions de petit calibre et pouvons en faire profiter d'autres nations européennes… De plus, l'avenir du secteur dépend des efforts en recherche… **Si une entreprise belge peut aujourd'hui être leader mondial, ce n'est pas grâce à ses coûts mais grâce à l'innovation !** »

…Et la ministre de poursuivre : « Le partenariat avec FN Herstal inclut effectivement un volet important de R & D (Recherche et Développement)… qui doit travailler « sur du concret » : nous devons permettre une interaction active avec le terrain, avec les troupes, pour bien comprendre les besoins présents et à venir.
Grâce à ce retour du terrain, notre rôle consiste ensuite à développer des solutions technologiques qui répondent à ces besoins.»

…Effectivement, je pense que Madame Dedonder n'oublie pas sa ligne stratégique :

« ***La Défense doit devenir un outil d'innovation !*** »

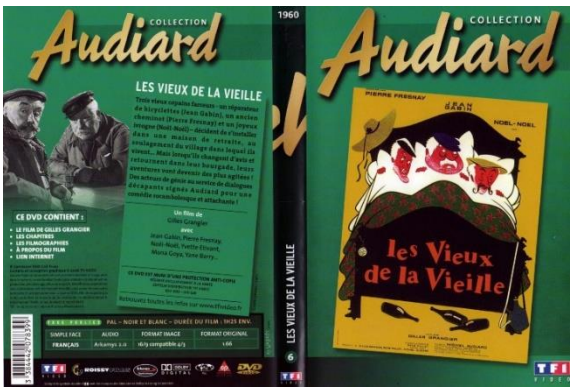
Votre Président,
Pierre BERNARD.

Compte-rendu du repas de chasse 08 décembre 2023

Pour ce dernier repas de l'année, nous avons une fois de plus réservé la salle des Anciens de Corée au Commandement militaire de la Province de Hainaut
La salle ayant été préparée la veille par Juan, le traiteur n'avait plus qu'à dresser la seule et unique table. En effet seuls 20 membres étaient présents à cette activité et ce malgré de nombreux rappels du secrétaire et l'implication de notre vice-président qui a rameuté les troupes.

Nos membres vieillissants, nous avons préparé une table pour nos anciens. Cette table fut donc réservée aux Vieux de la Vieille façon Mars et Mercure. Cette dénomination en a amusé plus d'un.





Le go est donné, le service peut commencer avec l'apéritif et ses zakouskis. Rapidement le groupe est au complet, comme à l'accoutumée, les discussions vont bon train, les sujets sont variés.







Juan fera sonner la cloche, signe qu'il est temps de passer à table. Cela prend bien sur un peu de temps. Juan citera les nombreux excusés et présentera le menu du jour, il cèdera la parole au Président qui nous rappellera la soirée musicale à l'Arsonic.





Le service peut commencer, nous avons choisi le traiteur Arnaud Urbain qui a chaleureusement accepté notre invitation malgré le faible taux de participation.



Après l'entrée, notre président prendra la parole et grâce à Auguste, fidèle participant et aussi fidèle de l'Arsonic, qui lui remettra le programme, ce qui lui permettra de donner plus de détail sur la soirée musicale du 14 décembre. Merci Auguste !

Le dessert arrive, mais déjà quelques membres nous quittent retenus par d'autres activités. Avant de clôturer l'activité, notre président remerciera le personnel pour l'excellent service.



Ce fut une excellente journée
Rédacteur : Moustachu
Crédit photo : J.Onraet

Compte-rendu Soirée musicale ARSONIC 14 décembre 2023

En 2022, nous avions rencontré un grand succès lors de l'organisation de la soirée musicale dans les locaux de la magnifique salle de l'ARSONIC. Dès lors nous avons décidé de réitérer l'évènement en date du 14 décembre 2023.
Nous avons donc commandé 50 places pour un concert réservé à la harpe, instrument à la sonorité céleste. Le succès ne fut pas au rendez-vous, c'est donc avec un petit groupe de 25 personnes que nous avons envahi l'ARSONIC.
Quelques informations au sujet des musiciens qui ont animés la soirée.
Juliette Gauthier, harpiste, vit à Paris et à 21 ans à peine, elle est admise au Conservatoire National Supérieur de Musique (CNSM). Issue d'une famille de musiciens de Soignies, elle découvre très tôt la harpe. Elle étudiera notamment au Conservatoire de Mons et est déjà lauréate de nombreux Premiers Prix.



Jean-Frédéric Molard, violon solo, né à Pau en 1975, il débute très jeune l'apprentissage du violon sous la conduite de son père, au Conservatoire de Tours, puis au Conservatoire Supérieur de Paris (CNR). Magnifique soliste, il lui arrive de se produire avec l'orchestre national de Colombie. Il joue sur un violon de Jean-Baptiste Vuillaume de 1840.
Isabelle Scoubeau, violoniste, elle obtient son diplôme supérieur de violon avec Grande Distinction au Conservatoire Royal de Mons en 1993, et en 1994, son diplôme supérieur de musique de chambre avec Grande Distinction au même conservatoire.
Elle est la maman de notre harpiste.
Anne Pingen, alto, elle a obtenu ses diplômes supérieurs de violon et de musique de chambre au Conservatoire Royal de Musique de Mons. Depuis 1990, elle passe au

pupitre d'alto solo de l'ORCW et se produit régulièrement comme soliste. Elle joue sur un alto Giambattista Guadagnigni de 1743
Edith Baugnies, violoncelle, après ses humanités, elle entre au Conservatoire Royal de Bruxelles où elle obtient un Premier Prix ainsi qu'un diplôme supérieur de violoncelle. Elle est membre depuis 1993 de l'Orchestre de Chambre de Wallonie.



A partir de 19hr45, nous pouvons entrer dans la salle, le groupe est réparti à plusieurs endroits de la salle. Le spectacle va commencer.









Après 1hr20 de musique douce, émotionnelle, tragique, authentique, le concert se termine. Nous nous dirigeons donc vers le fond de la salle des pas perdus. Nous avons préparé un after pour les membres qui le souhaitaient. C'est l'occasion de prendre un verre ensemble, de manger un petit bout et surtout de partager des émotions, des commentaires sur ce que nous venions d'entendre.













L'ambiance était excellente, les sandwichs délicieux, le groupe était fantastique.
Belle initiative de la part du Comité.
Ce fut une excellente soirée
Rédacteur : Moustachu
Crédit photo : J.Onraet
Informations au sujet des musiciens reprises dans le programme remis aux auditeurs en début de soirée.

Compte-rendu du cocktail de nouvel-an 06 janvier 2024

C'est la pleine période des fêtes, le Club a donc réservé la salle des Anciens de Corée au Commandement militaire de la Province de Hainaut pour y organiser son cocktail-repas de nouvel-an.
Juan assure l'entrée au portail, le personnel du Commandement militaire n'étant pas disponible à cette heure tardive. Les membres arrivent rapidement et prennent place dans la salle prévue à cet effet.
Le cocktail commence, les bulles circulent et les zakouskis se font avaler aussi vite qu'ils n'arrivent. L'ambiance est festive.















Le Président prend la parole, et présente ses vœux pour cette nouvelle année qui commence. L'apéritif se termine, certains membres retenus par d'autres activités nous quittent, il est temps de passer à table.





Juan prend son rôle de chef de protocole, annonce-les excusés et le menu du jour.















A l'issue de cet excellent repas servi sous la forme d'un buffet, notre Président remerciera le personnel pour l'excellent travail fourni



Ce fut une excellente soirée
Rédacteur : Moustachu
Crédit photo : J.Onraet

Compte-rendu du Repas de Corps
02 février 2024

Cercle Royal Mars & Mercure – asbl

Club de Mons

Sire,

Le Président, le Comité de Direction et les membres du Cercle Royal Mars et Mercure - asbl, **Club de Mons**, réunis à l'occasion de leur Assemblée Générale le 02 février 2024, prient Sa Majesté de bien vouloir accepter le témoignage de leur indéfectible attachement et l'assurance de leurs sentiments de profond respect.

Pierre BERNARD
Président
Cercle Royal Mars et Mercure – asbl
Club de Mons
Ateliers des FUCaM
Rue des Sœurs Noires, 2
7000 Mons
www.marsmercuremons.club
srtmmclubmons@outlook.be

L'Assemblée Générale s'est très bien déroulée, il est temps de prendre l'apéritif. Le service est un peu ralenti, la salle n'étant pas tout à fait prête.
Les bulles arrivent et les zakouskis ne se font pas attendre, chacun est heureux de pouvoir prendre un verre et discuter de choses et d'autres.





















Nous cloturons l'apéritif en portant un toast à S.M. le Roi Philippe. Juan lit le télégramme qui sera envoyé au Palais Royal.

Certains membres nous quittent et nous prenons place à table















Juan prend la parole et annonce les membres excusés. Il cite également le menu que nous allons déguster. Le traiteur Régal & Vous nous régale ce soir.
Vu que nous sommes le 02 février, Juan nous raconte un petit bout d'histoire sur la Chandeleur. Pour conclure, notre Président nous souhaite un excellent appétit
Les plats défilent, l'ambiance à table est excellente.

Nous appelons le traiteur et son personnel et nous les remercions en les applaudissant très fort.



Ce fut une excellente soirée
Rédacteur : Moustachu
Crédit photo : J.Onraet

Quid de la contre- offensive ukrainienne ?

Elle n'a pas abouti!
Les Russes ont même pu avancer… peuvent-ils « gagner », peuvent-ils prendre et occuper tout le territoire ukrainien ????

Il semble plus probable que la Russie « gèle « la situation en un conflit gelé, avec un cessez-le-feu, sans accord de paix!

Ce serait une victoire pour les russes qui éviteraient ainsi ce qu'ils redoutent le plus : que l'Ukraine puisse devenir membre de l'OTAN et de l'Union européenne!!!

Résumé d'une analyse lue dans Le Vif en janvier 2024.
Pierre BERNARD,
Président.

Une émeute est le langage de ceux qui ne sont pas entendus !



Jean VIARD est un sociologue français, directeur de recherches politiques à Sciences Po Paris.
Il est spécialisé dans les domaines suivants :

- « Les ***temps sociaux*** » (Vacances, 35 h)
- L'aménagement du territoire.
- L'agriculture.
- Les comportements politiques.

C'est son éclectisme qui fait sa richesse.

Dans son dernier essai « ***Une émeute est le langage de ceux qui ne sont pas entendus*** », il explique que des centaines de millions de jeunes afro-méditerranéens, sont élevés en français dans l'idée d'un « pays de la liberté »… mais vivent au milieu de dictatures, de pauvretés et de guerres !

Après celle de 2023, si nous voulons éviter de nouvelles émeutes dans 10 ou 15 ans, Jean VIARD conseille de sortir des leurres du langage « immigrés », « quartiers », « politique de la ville », « crise sociale », « dé-civilisation » … et de construire :

- une France fière de ses passés,
- enrichie par des millions d'Afro-Méditerranéens,
- acteurs possibles d'un monde euro-africain,
- lancés dans la bataille du climat !

Et restons attentifs à un problème essentiel : ***les villes et les territoires*** concentrent aujourd'hui les hommes et les activités, ils accumulent la valeur ajoutée et l'intelligence collective, ils régulent l'économie et les problèmes sociaux…mais ils peuvent aussi, partout dans le monde, amplifier la misère et être l'enjeu des plus extrêmes conflits !

Ce sera le sujet majeur du XXIème siècle pense Jean VIARD!

Par ailleurs, il attire notre attention sur la ***consommation*** qui est devenue la ***morale de notre monde*** :

Elle est en train de détruire les bases de l'être humain !

Arrêtons-nous ici et accordons nous un moment de réflexion, la réflexion étant le retour de la pensée sur elle-même, en vue d'examiner à fond une idée, une situation, un problème…

Bonne réflexion !
Et à bientôt.
Pierre BERNARD,
Président de Mars et Mercure Club de Mons.

LA GARDE SUISSE PONTIFICALE.

L'Armée du Vatican.

Juillet 2023.

Etienne Carlier,
Cdt/hr , CDCA.

A la fois ville et état, enclavé dans Rome, le Vatican présente une superficie de 44 hectares et une population de 850 habitants : il est donc un des plus petits états d'Europe. Siège de l'Eglise Catholique romaine et résidence du Pape, l'Etat fut créé lors de la signature des accords du Latran du 7 juin 1929. Il est aussi appelé le Saint-Siège.

Comme la plupart des états, le Vatican s'est doté d'une armée, certes proportionnelle à ses dimensions. Cette force existait déjà sous l'autorité des Etats Pontificaux.

Au XVIème siècle, les mercenaires suisses avaient une excellente réputation, acquise sur de nombreux champs de bataille européens. Les temps étaient particulièrement troubles et l'insécurité permanente. C'est donc tout naturellement que le Pape Jules II se tourna vers la Suisse afin d'y solliciter la constitution et l'envoi d'une troupe de mercenaires triés sur le volet. Le 22 janvier 1506, le Pape Jules II ratifia la création de la Garde Suisse Pontificale, pour une durée indéterminée, financée par les revenus des Etats Pontificaux. Le commandement fut confié au Capitaine Kaspar von Silenen.

A sa constitution, la Garde comptait environ 200 hommes. Les conditions d'admission n'ont pas varié depuis 1506. Les candidats doivent être suisses, catholiques, de moralité irréprochable et célibataires. Encore aujourd'hui, les femmes ne sont pas admises mais une réflexion est ouverte à ce sujet. L'âge des Gardes s'établit entre 19 et 30 ans ; leur taille doit être d'au moins 1,74 mètre. Les Gardes actuels ont effectué leur service militaire dans l'armée suisse. Certains d'entre eux sont des militaires de carrière détachés à la Garde Pontificale. Aux termes des lois et conventions, ils sont donc mercenaires. Leur formation militaire, même après leur service en Suisse, est très avancée, tant sur le plan physique que moral. Ils forment une unité d'infanterie légère. Aujourd'hui, les Gardes sont au nombre de 135. La hiérarchie s'établit comme suit :

le commandant actuel de la Garde est le Colonel Christoph Graf (62 ans) ; il est aidé par un lieutenant-colonel et un major. Deux capitaines commandent les compagnies ainsi que les 26 sous-officiers. La langue officielle de commandement est l'allemand. L'uniforme des gardes ne manque pas de surprendre : il est, encore aujourd'hui, de style Renaissance. Pour l'entrainement et les services d'entretien, il est bleu uni. Mais pour toutes les missions du service, c'est une superbe et rutilante tenue aux rayures verticales jaunes, bleues et rouges qui suscite

l'admiration des visiteurs. Les gardes sont coiffés d'un large béret noir. Pour les services officiels, les gardes y ajoutent une cuirasse et un casque morillon chromés. Ils sont armés d'une longue épée « à deux mains » (l'espadon) et d'une hallebarde longue de 2 mètres 30. Evidemment, cet armement d'opérette fait sourire. Mais ce n'est pas tout … En cas de besoin, les armes de la Renaissance sont immédiatement remplacées par un tout autre équipement, nettement plus efficace. Voyez plutôt : pistolets Sig-Sauer P226, fusil d'assaut Sig 550 et 552, pistolets-mitrailleurs HK MP7 et vaporisateurs de poivre …

Les Gardes Suisses sont entraînés quotidiennement à l'usage de ces armes modernes et performantes. La condition physique de chacun est maintenue à un haut niveau et le combat rapproché a été développé depuis l'attentat du 13 mai 1981, qui faillit coûter la vie au Pape Jean-Paul II.

Le recrutement des gardes s'opère exclusivement en Suisse, selon les critères stricts énoncés ci-dessus. Une association, basée en Suisse, sélectionne les futurs gardes. Son statut est ambigu et quasi secret. Est-ce une structure de droit helvétique, italien ou relevant du droit canonique du Saint-Siège ? Le Vatican laisse planer le doute, se réservant ainsi la possibilité de jouer sur les trois tableaux, en cas de besoin …

Le recrutement de ces citoyens helvétiques se déroule en Suisse et devrait donc être conforme au droit national du travail. Pourtant, les femmes et les hommes mariés ou en couple, sont exclus. De plus, tous les Gardes sont de race blanche. Ces critères me font pencher pour un socle de droit canonique, beaucoup plus conservateur. Mais c'est juste une impression.

Le rôle des Gardes Pontificaux est exclusivement défensif et protecteur. A ce sujet, le règlement est clair : « Protéger le Pape et sa résidence – la Cité du Vatican – si nécessaire au prix de leur vie ». Cette tradition encadre depuis 1506, la plus ancienne armée de métier du monde. La protection s'étend aussi aux pèlerins et aux visiteurs. Le maintien de l'ordre est partagé avec la Police du Vatican.

Au cours de sa longue existence, la Garde Suisse Pontificale eut à affronter non seulement des époques troublées mais aussi des guerres.

Déjà en 1512, les Gardes Suisses sauvèrent le trône pontifical, attaqué par des troupes du Roi de France Louis XII.

Le vrai baptême du feu eut lieu le 6 mai 1527. Des troupes mutinées de Charles-Quint, composées d'Espagnols, d'Allemands et d'Italiens, lancèrent une attaque contre la basilique Saint-Pierre. Les Gardes protégèrent le Pape Clément VII jusqu'à son évasion par un souterrain. Les pertes furent lourdes : 147 Suisses moururent, sur les 189 présents. Mais la mission de protection avait été assurée.

En 1571, le Pape Pie V envoya ses Gardes, au sein de la Sainte-Ligue Chrétienne, contre les Turcs. Ils furent victorieux. C'est la seule action offensive connue des Gardes Suisses.

Après plusieurs siècles relativement calmes pour eux, les Gardes Suisses furent attaqués et vaincus en 1870, par les troupes italiennes de Garibaldi. Afin que pareille défaite ne se reproduise, l'Empereur français Napoléon III prêta au Pape deux régiments de « Zouaves pontificaux ».

Durant la Première Guerre Mondiale, le Vatican, loin des champs de bataille, n'eut pas à souffrir des affres du conflit. Les Gardes ne furent engagés que contre quelques tentatives d'espionnage. Cela n'empêcha pas le Pape Benoît XV de tenter diverses médiations tout au long du conflit, en affichant clairement la stricte neutralité et même l'impartialité du Saint-Siège. Ses efforts n'eurent guère de succès et n'aboutirent qu'à provoquer l'exclusion du Vatican des commissions de travail du Traité de Versailles en 1919.

La Deuxième Guerre Mondiale, par contre, poussa le Vatican dans une situation plus précaire. Il évita l'invasion allemande – ou même italienne – grâce à son statut de « neutralité perpétuelle », consacrée par les accords du Latran de 1929. Mais c'est aussi la nature religieuse du Saint-Siège, respectée par beaucoup d'alliés du Reich, qui protégea ses frontières. Du coup, le Pape Pie XII maintint une politique de neutralité rigoureuse. Celle-ci lui évita l'invasion par les troupes allemandes (présentes à Rome) mais lui valut des reproches des Alliés quant à son « ignorance » de la persécution des Juifs. Durant la guerre, le Colonel Pyffer von Abishoffen (CH) commandait la Garde Suisse Pontificale. Le rôle de celle-ci était, bien sûr, la protection des accès de la Cité mais aussi la lutte contre l'espionnage, très développé au Vatican, même parmi les prélats. Par précaution, les Gardes furent armés du fusil Schmid-Rubin durant leur service. Une seule intrusion de militaires allemands dut être repoussée.

L'approvisionnement du Vatican posait un problème délicat. Les Gardes Suisses obtinrent l'autorisation de l'Etat italien de sortir et de collecter des vivres dans la campagne, à bord de camions jaune et bleu, marqués « Vaticano ». Au début de l'année 1944, l'un de ces camions roula jusqu'en Suisse, d'où il rapporta, sans encombre, un chargement de mitraillettes MP 43/44 Hispano-Suiza.

A tout hasard …

Le 4 juin 1944, les Gardes refoulèrent quelques militaires allemands qui offraient leur reddition à l'état neutre. Elle fut refusée afin de ne pas compromettre cette neutralité vis-à-vis des Alliés.

Le 5 juin, les Américains entraient à Rome. Mais le Vatican resta fermé, encore en respect de la neutralité.

La fin de la guerre fut très chaotique pour le Vatican : le rationnement empira, les prix flambèrent tandis que le marché noir prospérait. Les Gardes suisses continuèrent à assurer au mieux l'approvisionnement de la Cité.

Les actes guerriers furent peu nombreux au Vatican. La lutte contre l'espionnage fut relativement importante, le refoulement de militaires allemands ou italiens se répéta plusieurs fois. La Cité connut cependant un bombardement nocturne le 5 octobre 1943, par un B-17 américain, certainement désorienté. Le 1 mars 1944, ce fut un avion de la République Sociale Italienne – la RSI, le nouvel état créé par Mussolini – qui bombarda la Cité. Il manqua son objectif, le bâtiment de Radio Vatican, qui était soupçonné de transmettre des messages codés aux Alliés. Dans les deux cas, les Gardes Suisses ne purent intervenir, étant dépourvus d'armes anti-aériennes.

Depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, aucun événement majeur ne mobilisa la Garde Pontificale pour des mesures de protection de la Cité. Ses services sont

requis pour des interventions de police et de maintien de l'ordre et, le plus souvent, pour des cérémonies protocolaires.

Quelques aspects juridiques.
-La nature juridique de l'Etat du Vatican est exceptionnelle et unique au niveau mondial. Une hérésie constitutionnelle, pourrait-on dire. On peut définir le système politique de l'Etat du Vatican comme suit : une monarchie absolue élective, de droit divin. Le Chef de l'Etat est élu à vie par un groupe limité d'électeurs et non par les citoyens du Vatican. Il rassemble tous les pouvoirs. Le Pape n'est pas Dieu : il le représente. Ne parlons donc pas de théocratie – système qui incarne le dieu – mais de « droit divin » : qui agit au nom du dieu. Bref, ce n'est ni une démocratie ni une dictature. A chacun selon sa perception de situer ce système entre ces deux régimes.
-Le recrutement des Gardes Suisses par une association helvétique, n'offre guère de clarté. Son statut porte sur les droits suisse, italien et canonique. On peut considérer que ce statut indique comment choisir ses hommes sans subir de contraintes juridiques …
-Les Gardes Suisses Pontificaux sont des mercenaires, en vertu de l'article 17 de la Convention de La Haye et de l'article 47/2 du Protocole I de 1977. Mais ils sont aussi mercenaires … par tradition. Cela signifie qu'ils ne peuvent bénéficier d'aucune protection en cas de capture, au cours d'un conflit armé. La possibilité de participer à un tel conflit est peu probable pour le Vatican mais l'Histoire a déjà connu des guerres de religions …
-Droit des Conflits armés et neutralité. Le Droit des Conflits armés n'entre en vigueur que lorsqu'il y a conflit (ius in bello). Or, le Vatican est un Etat neutre qui ne peut pas – en théorie – entrer en conflit. Par conséquent, même s'il est attaqué et continue à clamer sa neutralité, le Vatican assure à ses Gardes Suisses la protection du combattant. Sans cela, les Gardes connaitraient le sinistre destin réservé aux mercenaires capturés.
L'armement sophistiqué des Gardes Suisses n'est pas orienté vers un éventuel conflit avec un autre Etat. Il est destiné à assurer la protection physique du Pape et la réalisation des opérations de police que nécessite l'ordre de la Cité. Le Droit des Conflits armés ne pourrait donc concerner les Gardes Suisses que de façon très hypothétique.
Le statut de la neutralité est légalement encadré par les normes juridiques suivantes :
-la Convention de La Haye V, articles 1 à 10 ;
-la Convention de La Haye XIII, articles 1 à 12 ;
-le Protocole I des Conventions de Genève, articles 22 et 23 ;
-la Convention de Genève III, articles 4 et 109 à 111.

ACRITER ET FIDELITER : SEMPER !

(Devise de l'Association des Anciens Gardes Suisses Pontificaux). *""VALEUR ET FIDÉLITÉ : TOUJOURS ""*